Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 103 (1977)
Heft: 26: SIA spécial, no 6, 1977

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

informations SIA

Secrétariat général de la SIA
Selnaustrasse 16
Case postale
8039 Zurich
Tél. 01/201 15 70

L'assemblée des délégués

L'assemblée des délégués s'est réunie le 26 novembre 1977 à Berne sous la présidence de M. Aldo Cogliatti. Elle a réuni les délégués de 19 sections et 9 groupes spécialisés.

Hommage à Pierre-E. Soutter

La séance fut ouverte par un hommage à la mémoire de Pierre-E. Soutter, membre d'honneur de la société récemment décédé. Secrétaire général à mi-temps de 1929 à 1960, P.-E. Soutter a marqué de son empreinte le développement de la société et n'a pas été pour peu dans la haute considération dont elle jouit actuellement. Aux années de crise et de guerre succéda une période de haute conjoncture et il ne fut pas toujours facile de diriger les destinées de la SIA, jalonnées de nombreux écueils. Cette période a vu poser les fondements principaux de l'expansion des éditions de normes de la SIA. Le défunt ne perdit toutefois jamais le contact avec la pratique, puisqu'en sa qualité de propriétaire d'un bureau prospère de génie civil, il participa à nombre de constructions importantes.

Georg Gruner, Dr med. h.c.

Lors du dernier Dies academicus, l'Université de Bâle a conféré à notre membre d'honneur et ancien président central Georg Gruner, ingénieur civil EPFZ, le doctorat en médecine honoris causa pour ses mérites en matière de constructions hospitalières dans le canton de Bâle-Ville. Georg Gruner a fait partie du Grand Conseil de 1953 à 1965 et du Conseil des Bourgeois de la Ville de 1966 à 1975. En sa qualité de président du Bureau de l'Hôpital, il s'est efforcé d'optimiser l'exploitation hospitalière parallèlement au service des soins aux malades. Il a également influencé de manière déterminante la nouvelle conception de prise en charge de patients âgés au nouvel Hôpital des Bourgeois. Il a enfin présidé la Commission de construction de la maison de retraite de Weiherweg. L'assemblée félicita très chaleureusement M. Gruner de cette distinction bien méritée.

Aldo Cogliatti, membre d'honneur SIA

Le président en charge sortant, M. Aldo Cogliatti, a dirigé les destinées de la SIA de 1971 à 1977 avec un dévouement extraordinaire et avec une clairvoyance politique remarquable. Il s'est toujours efforcé de réglementer la profession de façon claire et de collaborer avec les milieux spécialisés. Il a su mettre en évidence, au sein de la Conférence suisse de la construction et du Forum de la construction, le rôle des études de projets, tout en tenant dûment compte des intérêts supérieurs de l'économie nationale. De vifs applaudissements saluèrent l'énumération des mérites de M. Cogliatti et sa nomination de membre d'honneur.

Election du nouveau président SIA

L'assemblée des délégués a élu à la présidence, en remplacement de M. Aldo Cogliatti, *M. Aldo Realini*, ingénieur civil diplômé, à Lausanne.

Election des membres du Comité central

Les membres suivants du Comité central se sont vus confirmés dans leur mandat pour une nouvelle période de deux ans (1977 à 1979) : A. Erne, ing. civil dipl., Suhr ; A. Goldstein, Dr. sc. techn., ing. él. dipl., Ennetbaden ; B. Klauser, architecte dipl., Lugano ; A. Perraudin, architecte dipl., Sion ; A. Realini, ing. civil dipl., Epalinges ; H. Spitznagel, architecte dipl., Zurich ; U. Strasser, architecte dipl., Berne ; A. Suter, architecte dipl., Bâle ; P. Wasescha, ing. él. dipl., Horw.

En remplacement des membres démissionnaires suivants : MM. A. Cogliatti, Zurich, R. Guyer, St-Gall, M. Portmann, Berne et de M. S. Rieben, Genève, qui a démissionné en cours d'exercice, ont été élus les membres suivants : MM. R. Arioli, ing. rural dipl., Coire ; R. Favre, ing. d'exploitation dipl., Genève ; K. F. Senn, ing. méc. dipl., Winterthour ; H. R. Wachter, ing. civil dipl., Zurich.

Budget et cotisations 1978

L'assemblée des délégués a adopté le budget qui s'équilibre avec un chiffre d'affaires total de 2,6 millions de francs. La cotisation des membres individuels reste inchangée par rapport à 1977 : Fr. 60.— par an. La cotisation des bureaux d'étude, inscription dans la liste SIA des bureaux comprise, sera la suivante : Fr. 200.— de taxe de base fixe plus une contribution en pour-mille de la somme totale des salaires bruts soumis aux cotisations AVS selon l'échelle dégressive suivante :

Pour les premiers 10 millions de francs :	1,0 ‰
de 10 à 15 millions	0,8 ‰
de 15 à 20	0,6 ‰
de 20 à 25	0,4 ‰
au-delà de 25 millions	0,2 ‰

Règlement SIA No 156 « Règlement pour l'attribution de mandats d'avant-projets à plusieurs architectes »

L'assemblée des délégués adopta ensuite à la majorité le nouveau règlement SIA N° 156, dont le projet de texte avait naguère suscité un vif intérêt et des positions diamétralement opposées. Le nouveau règlement permet à un mandant de faire élaborer plusieurs solutions à un problème d'architecture ou d'urbanisme. Contrairement au concours d'architecture où une somme est affectée à la dotation en prix, c'est une somme d'honoraires qui est distribuée aux auteurs de projets. La SIA espère que ce nouveau règlement permettra de répondre à des vœux et à des pratiques déjà courantes sans concurrencer les concours d'architecture.

Il est prévu, lors d'une prochaine révision d'ensemble, d'inclure ce règlement à celui qui régit les mandats et honoraires des architectes (N° 102).

Nouvelles normes

Le comité central, qui en a la compétence, a mis en vigueur les nouvelles normes suivantes qui ont subi la procédure de consultation habituelle :

— Norme SIA N° 242 « Enduits et travaux de plâtrerie » (révision de la norme datant de 1963) ;

— Norme SIA N° 320 « Eléments en béton préfabriqué ».

En ce qui concerne la première de ces normes, la révision en était justifiée par des changements assez importants intervenus à la suite de la mise en œuvre de nouveaux matériaux et méthode de travail. La norme révisée réglemente les procédés devenus courants à ce jour.

La norme sur les éléments en béton préfabriqué réglemente l'étude de projets, la soumission, l'exécution, le contrôle et le décompte dans ce domaine.

Journée SIA 1979

La section valaisanne, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, s'est déclarée disposée à organiser la Journée SIA 1979, qui aura lieu assez exactement vingt ans après une assemblée générale.

Migrations d'universitaires et de techniciens suisses 1967-1976

L'OFIAMT a publié une statistique [1] sur les migrations, entre 1967 et 1976, des Suisses diplômés d'une haute école ou d'un technicum, qui intéressera certainement aussi les membres SIA. Nous en reproduisons ci-dessous l'essentiel, qui permet de se faire une idée de la tendance qui a prévalu à cette époque.

Les migrations des universitaires et des techniciens suisses entre 1967 et 1976 ont été, dans l'ensemble, les suivantes :

Départs	12 974
Retours	12 583
Excédent des émigrations	391

On peut donc relever une tendance à l'émigration croissante depuis 1967. Si l'on considère les chiffres annuels, on constate qu'il y a eu excédent de départs en 1967, 1969, 1975 et 1976 seulement, alors que dans les autres années, et surtout en 1972, les retours furent plus nombreux que les départs.

Le tableau ci-dessous reproduit le bilan migratoire par groupes professionnels :

	Départs	*Retours*	*Différence*
Architectes et ingénieurs dipl.	3 049	2 996	− 53
Techniciens diplômés	2 985	3 055	+ 70
Professions médicales	1 283	1 168	−115
Scientifiques	1 660	1 620	− 40
Economistes, juristes, enseignants tous degrés	3 399	3 182	−217
Autres professionnels	598	562	− 36
Total	12 974	12 583	−391

On constate un fort excédent de départs chez les enseignants primaires et autres (198), les médecins (97), les économistes (92) et les ingénieurs civils (89).

La répartition d'après les pays d'accueil met l'accent sur un excédent de départs vers l'Afrique (341) et l'Asie (155), tandis que les excédents de retours étaient de 228 pour les Etats-Unis et de 189 pour la République fédérale allemande.

Les mouvements migratoires des architectes et ingénieurs diplômés d'une haute école ont été durant cette période les suivants :

	Départs	*Retours*	*Différence*
Architectes	552	554	+ 2
Ingénieurs civils	475	386	−89
Ingénieurs mécaniciens	480	474	− 6
Ingénieurs électriciens	375	382	+ 7
Ingénieurs forestiers	62	55	− 7
Ingénieurs agronomes	209	180	−29
Ingénieurs ruraux et géomètres	75	63	−12
Autres ingénieurs	821	902	+81
Total	3 049	2 996	−53

Il y a eu donc dans ces professions plus d'émigrations que de retours au pays.

[1] Source : « La Vie économique » d'octobre 1977.

En revanche, chez les diplômés des écoles techniques supérieures (ETS) et des technicums, on constate que les retours ont nettement prévalu sur les départs :

	Départs	*Retours*	*Différence*
Professions de la construction	434	394	− 40
Construction de machines	582	682	+100
Electrotechnique	471	547	+ 76
Autres techniciens	1 498	1 432	− 66
Total	2 985	3 055	+ 70

Une forte pointe d'émigrations s'est produite en 1975/76 chez les architectes et les ingénieurs diplômés des hautes écoles :

	Départs	*Retours*	*Différence*
1975	301	286	− 15
1976	333	232	−101

ainsi que chez les diplômés des ETS et des technicums :

	Départs	*Retours*	*Différence*
1975	324	261	− 63
1976	332	229	−103

La répartition par tranches d'âges des émigrants et des immigrants n'est donnée que globalement pour 1975 et 1976. Alors qu'en 1975 les groupes d'âge de 30-34 ans, 35-39 ans, 45-49 ans tendaient à rentrer au pays, il s'est produit en 1976 un excédent d'émigrations dans toutes les tranches d'âges. Ce sont les émigrants âgés de 25 à 29 ans qui ont formé la tranche d'âge où l'émigration était proportionnellement la plus forte (201 personnes), mais elle était encore de 5 personnes chez les personnes âgées de 50 ans et davantage.

Brèves nouvelles

Passage d'étudiants d'une EPF à une ETS

Le passage dans les écoles polytechniques fédérales de diplômés des écoles supérieures techniques, selon la décision correspondante du Conseil des écoles, a évolué de façon réjouissante. On apprend que, par suite d'une décision de la Conférence des directeurs des ETS de jour, le passage en sens inverse sera admis et même facilité.

Ceux qui en bénéficieront seront en premier lieu les étudiants des écoles polytechniques qui, à la suite d'un échec répété aux examens, ne pourront pas obtenir de diplôme EPF. Jusqu'à ce jour ils ne pouvaient être admis dans les ETS puisqu'ils n'avaient pas de certificat fédéral de capacité.

Le nouveau règlement de passage fixe les conditions suivantes :

— L'ETS renonce à faire passer l'examen d'admission réglementaire.
— Un entretien avec le candidat permettra de déterminer dans quel semestre il pourra être admis.
— L'examen intermédiaire de fin du 4e semestre reste obligatoire.
— Pour être admis comme étudiant à l'ETS, le candidat devra prouver qu'il a effectué un stage pratique d'un an au moins ; il sera toutefois tenu compte d'un stage effectué d'après le règlement des EPF.

Les ETS aident au besoin les candidats à trouver une place de stage pratique appropriée.

Un membre SIA président d'honneur de la Fédération européenne des associations d'ingénieurs (FEANI)

Arrivé au bout de son mandat présidentiel de trois ans à la tête de la FEANI, notre collègue Jean-Claude Piguet a été nommé président d'honneur de cette fédération.

Cette distinction témoigne de la reconnaissance des pays membres envers M. Piguet pour son activité de ces trois dernières années.

Au cours de l'assemblée générale, qui a vu l'élection de M. Mirochnikoff, du Conseil national des ingénieurs français, à la présidence de la FEANI, hommage a été rendu à l'efficacité, à l'autorité et au sens de l'humour dont M. Piguet a fait constamment preuve depuis son accession à la tête de la FEANI en octobre 1974. La définition des buts de la FEANI, tels que les a exposés le président lors du 25e anniversaire de la FEANI, l'an dernier (le *Bulletin technique de la Suisse romande* en avait présenté un extrait), a contribué à faire accéder cette organisation à une place en vue sur le plan international. Parallèlement, nombre de malentendus au sein de l'organisation, dus à la diversité des langues, des conceptions de la formation de l'ingénieur ou des particularités nationales, ont pu être éliminés. Cela constitue un exemple excellent du rôle que les représentants d'un petit pays, comme la Suisse, peuvent jouer dans une organisation internationale.

Le *Bulletin technique* doit à M. Piguet d'avoir pu informer ses lecteurs des activités et des buts de la FEANI au cours de ces dernières années. Il présente au nouveau président d'honneur ses félicitations et ses remerciements.

Manifestations

Aspects économiques de la construction aujourd'hui et demain

Engelberg, 26-27 janvier 1978

Ces troisièmes journées d'Engelberg organisées par le Groupe spécialisé SIA de la construction industrialisée, auront lieu les 26 et 27 janvier 1978 sous la présidence de M. P. Lüthi, ing. SIA, Zurich/Berne.

Quelles alternatives pour la construction ?

Il est probable que nous aurons affaire ces prochaines années, sur le plan technique et scientifique, à des modifications importantes qui nous contraindront à nous adapter. Les journées d'études sont basées sur la conviction que l'on ne peut rien résoudre dans l'immédiat sans se faire une idée de l'évolution à longue échéance. Seule une recherche étendue et multidisciplinaire de tous les problèmes liés à l'évolution peut révéler les solutions qui ont des chances d'aboutir. Parmi les conférenciers, certains défendent des opinions analogues à celles de l'économiste bien connu, le Dr E. F. Schumacher, récemment décédé.

Ces journées s'adressent à tous les milieux intéressés par les questions touchant à la construction : maîtres d'ouvrages publics ou privés, instituts financiers, administrations, architectes, urbanistes, ingénieurs, industries et entreprises.

Les conférences principales et les exposés contradictoires, ainsi que les travaux en groupes et discussions, fourniront matière à d'utiles réflexions.

Le cadre agréable de la station d'Engelberg favorisera cette année encore les prises de contacts et le dialogue entre spécialistes de tous les milieux intéressés.

26 janvier 1978
9 h. 30
Ouverture du secrétariat en l'Aula « Neues Schulhaus »
10 h. 45
Allocution de bienvenue
N. Kosztics, ing. SIA, président FIB/GCI, Neuchâtel.
Zur aktuellen Lage der schweizerischen Bauwirtschaft
Dr. H. J. Frei, Vize-Präsident der Schweizerischen Bauwirtschaftskonferenz (SBWK), Direktor des Schweizerischen Spenglermeister- und Installateur-Verbandes (SSIV), Zürich.
Entwicklungsmöglichkeiten für die projektierenden und ausführenden Unternehmungen des Bauwesens
Prof. Dr. A. Pozzi, Institut für Bauplanung und Baubetrieb, ETH Zürich.
Die Herausforderung der nachindustriellen Zeit
H. A. Pestalozzi, Leiter des Gottlieb Duttweiler-Instituts für wirtschaftliche und soziale Studien (GDI), Rüschlikon ZH.

Déjeuner
14 h. 45
Das Ende der Expansion — müssen wir umdenken ?
Prof. Dr. F. Cramer, Direktor des Max-Planck-Institutes für experimentelle Medizin, Göttingen ; Dr. C. Gasser, Verwaltungsratspräsident der Mikron AG, Biel ; Dr. Max Bruggmann, Mitglied des Direktionsausschusses der Elektrowatt Ingenieurunternehmung AG, Zürich.
Discussions en groupes
Die heutige technologische Entwicklung — Fortschritt oder Sackgasse ?
Dr. H. Gruhl, Bundestagsabgeordneter, Bonn ; Ständerat W. Jauslin, Ing. SIA, Gruner-Jauslin-Stebler Ing. AG, Muttenz ; B. Kappeler, lic.sc.pol., Sekretär des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes, Bern.
Discussions en groupes.

Apéritif
20 h. 30
Dîner en commun à l'Hôtel Bellevue-Terminus

27 janvier 1978
Dès 7 h.
Déjeuner à l'hôtel ou à la piscine couverte
Piste Vita, piste de ski de fond
9 h.
Entwicklung ohne Wachstum — aus der Sicht der öffentlichen Hand
U. Hettich, Arch. SIA, architecte cantonal, Berne.
Développement sans croissance ? — Le point de vue d'un entrepreneur
B. Koechlin, administrateur-délégué de Zschokke Holding SA, Genève.
Pause
Kybernetische Organisation von Planung und Bauprozess
H. Grothe, Architekt, Ingenieursozietät für angewandte Bau- und Siedlungsforschung (ifab), Holzminden/BRD.

Discussion
Synthèse
Dr. R. Schwertfeger, Wirtschaftsredaktor, Radio Berne.
Conclusion
R. Peikert, Arch. SIA, vice-président GCI, Zoug.
12 h.
Fin des journées
12 h. 30
Déjeuner facultatif à l'Hôtel Bellevue-Terminus

Inscription : jusqu'au 18 janvier 1978 (nombre de places limité).

Finance de participation : membre SIA/GCI Fr. 310.— ; non-membre Fr. 360.— ; y compris la documentation, les repas avec boissons et les rafraîchissements. La finance ne sera payée qu'après confirmation de l'inscription au CCP 80-29 729.

En cas d'annulation de l'inscription avant le 18 janvier, une participation aux frais de Fr. 150.— reste due. Aucune déduction sur la finance n'est consentie aux absents non décommandés.

Journées d'études 1978 du Groupe spécialisé des ponts et charpentes (GPC)

Ces journées auront lieu les 29 et 30 septembre 1978 à l'EPFZ, au Hönggerberg.

Deux thèmes sont à l'ordre du jour :

I) Activités des constructeurs suisses à l'étranger.

II. Constructions parasismiques.

Dans le cadre du thème I, des réalisations des ingénieurs de bureaux et d'entreprises suisses dans différents pays du globe seront présentées. Pour chaque projet, il sera fait